



AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATION

N° 03 /2023/DC/C-KALFOU/CIPM-AG

DU ____/2023 POUR LA FOURNITURE D'UN VEHICULE PICK-UP DOUBLE CABINE DE TYPE 4 X4 D/C DSL LAN125L-DNMLEN 3L A COMMUNE DE KALFOU, DEPARTEMENT DU MAYO-DANAY, REGION DE L'EXTRÊME-NORD

Le Maire de la Commune de KALFOU, Autorité Contractante, lance un Avis de Consultation pour une Demande de Cotation pour la fourniture d'un véhicule PICK-UP double cabine de type 4 x 4 D/C DSL LAN125L-DNMLEN 3L à la Commune de KALFOU, Arrondissement de KALFOU, Département du Mayo-Danay, Région de l'Extrême-Nord.

1. Consistance des prestations

2. L'objet de la présente Demande de Consultation, porte sur l'acquisition d'un véhicule PICK-UP double cabine de type 4 x 4 D/C DSL LAN125L-DNMLEN 3L à la Commune de KALFOU, en conformité avec les prescriptions du Descriptif de la Fourniture.

3. Participation et origine

La participation à cette consultation est ouverte à l'égalité de conditions aux sociétés et entreprises ou groupement d'entreprises de droits camerounais, ayant une expérience avérée dans le domaine.

Par la présente consultation, les entreprises intéressées sont invitées à fournir dans leurs offres, les informations authentiques qui permettront de retenir celles pouvant réaliser les prestations après une évaluation approfondie et objective de leur dossier.

4. Financement

La fourniture, objet de la présente Demande de Cotation, est financée par le Budget FEICOM/COMMUNE DE KALFOU, Exercice 2023 pour un coût prévisionnel de Trente Quatre Millions (34 000 000) de Francs CFA TTC.

5. Consultation du Dossier

Dès publication du présent avis, le Dossier de Consultation peut être consulté aux heures ouvrables auprès de la Commune de KALFOU.

6. Acquisition du Dossier d'Appel d'Offres

Le Dossier de Consultation peut être obtenu à la Mairie de KALFOU, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable au titre des frais d'achat du dossier de Quinze mille (50000) francs CFA, auprès de la Recette Municipale de KALFOU.

7. Remise des Offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier de Consultation, devra être déposée contre récépissé sous plis fermé, à la Mairie de KALFOU auprès du secrétariat général, au plus tard le ____ 2023 à 10 heures, heure locale et devra porter la mention:

«AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATION
N° 03 /2023/DC/C-KALFOU/CIPM-AG
DU ____/2023 POUR LA FOURNITURE D'UN VEHICULE PICK-UP DOUBLE CABINE DE TYPE 4 X4 D/C DSL LAN125L-
DNMLEN 3L A COMMUNE DE KALFOU, DEPARTEMENT DU MAYO-DANAY, REGION DE L'EXTRÊME-NORD

FINANCEMENT : FEICOM/COMMUNE DE KALFOU
EXERCICE 2023,
A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

Les offres parvenues après les dates et heure limites de dépôt des offres ne seront pas reçues.

8. Recevabilité des offres

Chaque soumissionnaire devra, joindre à ses pièces administratives une caution de soumission (selon le modèle) établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des finances, d'un montant de Sixcent quatre vingtmille (680 000) de francs CFA, et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Sous peine de rejet de l'offre, les autres pièces administratives requises (en cours de validité) devront être impérativement produites en originaux et en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, datant de moins de trois (03) mois et valide le jour de l'ouverture des plis, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement être en cours de validité conformément à la réglementation en vigueur.

9. Ouverture des plis

L'ouverture des plis se fera en un (01) temps le ____ 2023 à 11 heures précises dans la salle de réunions de la Commune de KALFOU, en présence des soumissionnaires.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

10. Critères d'évaluation

Ces critères ont pour objet d'identifier et de rejeter les offres incomplètes ou non conformes pour l'essentiel aux conditions fixées dans le Dossier de Consultation relatives notamment à la recevabilité des pièces Administratives, à la conformité de l'offre technique, aux spécifications techniques du Dossier de Demande de Cotation et à la qualification du candidat.

10.1 Critères éliminatoires

Les principaux critères éliminatoires porteront sur :

1. L'absence de la caution de soumission ;
2. La présentation d'une pièce administrative non conforme et non régularisée dans un délai n'excédant pas 48 heures suivant l'ouverture des plis ;
3. La fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
4. L'absence d'au moins une (01) référence dans le projet de la fourniture ou d'équipement ;
5. Le Candidat déclaré non qualifier après analyse à base des critères essentiels ;

Sous peine de rejet la caution de soumission et l'attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire doivent être impérativement produites en originaux, les autres pièces originales ou en copies certifiées conformes .ces justifications administratives doivent dater de moins de trois (03) mois et être conformes aux modèles.

10.2 Critères essentiels

Les critères essentiels relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

x.ii. Essential criteria

The essential criteria's are

1	The presentation of the offer (conformity of the composition of the offer from the requirements of the ITD, documents in the order and colored inset,	Yes/No
2	The supplier's references: production of five (05) copies the contract executed two year ago (1 st and last pages +PV the receipt)	Yes/No
3	Turnover 80 000 000 F CFA	Yes/No
4	The proof of acceptance of the letter –command : letter-command signed and dated	Yes/No

NB: Only bidders who have obtained four (04) "YES" in four (04) in the technical evaluation will be admitted to the financial analysis.

XI. Attribution

The contract will be assigned to the tendered presenting the financial lowest evaluated bid and completing the requisite technical and administrative capacity.

XII. Deadline of submitting the bids

The deadline set for submitting bids by interested bidders is twenty (20) days as soon as this notice is published.

XIII. Execution deadline

The maximum deadline provided for by the Contracting Authority is two (02) months with effect from notification of the contract.

XIV. Validity of the offers

The tenderers remain committed by their offer for ninety (90) days from the deadline fixed for the submission of tenders.

XV. Further information

Complementary information related to the consultation file can be obtained during working days and hours at the Launching Contracts Support Unit of the KALFOU council, as soon as this notice is published.

XVI. Denunciation

In case of any act of corruption contact the MINMAP by these numbers 673 20 57 25 / 699 37 07 48

KALFOU, on the **09 NOV 2023**

**THE MAYOR COUNCIL OF KALFOU;
(THE CONTRACTING AUTHORITY)**

AMPLIATIONS :

- DO/Mayo-Danay (for information)
- RDMINPC/FN (for information) (for information)
- DDMPMD/Mayo-Danay
- P/DTB (for information)
- PCRA (for publishing in WMPC)
- MAYOR of KALFOU Councils (for execution)
- NOTICE BOARD (for posting up)
- CHRONO/ARCHIVES (for archi

